



Conflits entre continuités écologiques et infrastructures de transport en Hauts-de-France : de la modélisation à l'action

L'amélioration des continuités écologiques de part et d'autre des infrastructures linéaires de transport est une priorité forte identifiée dans les documents de planification du territoire des Hauts-de-France, qu'il s'agisse des anciens Schémas Régionaux de Cohérence Écologique (SRCE) ou du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Le Cerema a développé une méthode de quantification de la fragmentation des habitats naturels due aux infrastructures sur les Hauts-de-France. L'objectif de la séance sera de présenter les résultats de ce travail et d'échanger sur ses applications possibles notamment pour identifier les zones de conflits, et définir les actions prioritaires de résorption.

Le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ou Cerema est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle conjointe du ministre de la transition écologique et solidaire, et du ministre de la cohésion des territoires. Le Cerema développe des relations étroites avec les collectivités territoriales qui sont présentes dans ses instances de gouvernance.

<https://tinyurl.com/ERC-CEREMA>

Lundi 25 à 16h

Atelier

Aménagements

Fragmentation
Infrastructures linéaires
de transport
Trame verte et bleue
Continuités
écologiques

Intervenant(s) : **Ahmed
MENOUCHE**

Cerema Nord Picardie

